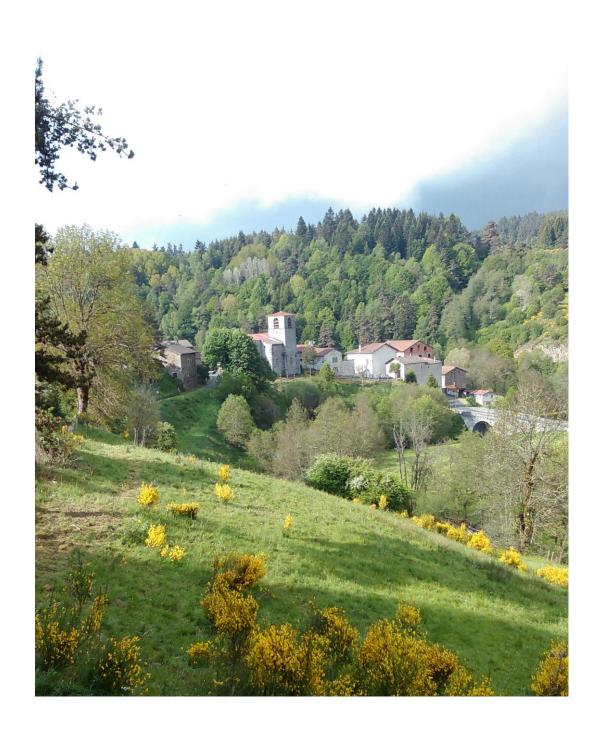
# ~Bulletin municipal~ Saint Pal de Senouire

Edition 2015



# Saint Pal de Senouire

Le Conseil Municipal a souhaité ouvrir une page pour les annonceurs dans son bulletin.

Pour la première fois donc, vous trouverez de bonnes adresses et des artisans, commerçants et fournisseurs qui méritent votre confiance. Souvent la Mairie a eu besoin de leurs services ou de leurs compétences.

Merci aussi à tous pour la *participation libre* qu'ils ont bien voulu verser pour aider au financement de notre bulletin municipal.



SARL MASSON

Boucherie - Traiteur

43500 JULLIANGES Tél. 04 71 03 36 94





Port: 06 08 97 77 50 Tèl: 04 71 00 09 81 mail: olivelec43@yahoo.fr





Toute l'équipe municipale reste à votre écoute. N'hésitez pas à contacter le Maire, les Adjoints, les Conseillers Municipaux ou le Secrétaire.

Les informations contenues dans ce bulletin concernent les sujets traités en réunions publiques.

Le bulletin reste fidèle au rendez-vous de l'été. Si des personnes étaient oubliées dans la distribution, des exemplaires sont mis à disposition en mairie.

Tous les participants à l'élaboration du bulletin sont remerciés pour leur implication.

Bonne lecture...

I.P.N.S.

### OUVERTURE DU SECRÉTARIAT AU PUBLIC Le lundi de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h

Téléphone: 04.71.00.91.93 ou 06.85.96.49.46

Télécopie: 04.71.00.11.17

Courriel: mairie-stpaldesenouire@wanadoo.fr

# Saint Pal de Senouire

### TRAVAUX DU CONSEIL MUNICIPAL

### **VOIRIE**

### Emplois partiels 2014

Alain Fouillit et Christophe Bard ont fait le bilan de l'opération. Il est bien précisé que les travaux ayant pu être effectués chez des particuliers par l'entreprise ne sont en aucune façon de la responsabilité de la Commune. Comme toujours dans ce cas, le paiement de ce genre d'intervention est à la charge des demandeurs.







### Place de la Mairie

Après constatations sur place avec l'entreprise Eurovia, une réfection quasi-totale du goudronnage de la place de la Mairie a été prise en charge par l'entreprise. Force a été de constater que le revêtement présentait des signes de dégradations anormales au vu de son âge.







### Rues de Combres

Les devis ont été étudiés et le Conseil Municipal a décidé de retenir l'entreprise la moins-disante : Eurovia. Un propriétaire (Roubin Marc) a donné son accord pour un élargissement de l'emprise de la rue. Une promesse d'acquérir a été signée pour le jardin Peghère pour l'élargissement de la voirie.

### Chemin à Serres

Une demande d'empierrement sur une partie du chemin communal VC11 a été acceptée à Serres.

### Piste de Vedières

Alain Fouillit a présenté la convention concernant les aides qui sont accordées pour la création de route forestière (840 ml) ouverture de pistes de débardage (2 330 ml) et création de place de dépôt/retournement. Ces subventions nationales et européennes sont arrêtées à 70% du montant HT.

Le Conseil Municipal a autorisé le maire à signer les documents. Après étude des devis reçus pour l'appel d'offres, la décision définitive d'effectuer les travaux a été prise. Une réunion d'informations a été, comme prévu, organisée avec tous les propriétaires.

L'entreprise Chevalier est retenue. Il s'agit de l'entreprise la moins-disante. Le Conseil Municipal suit en cela l'avis de la Commission Communale. Le dossier a été finalisé par l'ONF.



Alain Fouillit a fait le compte rendu de la réunion d'informations tenue avec les propriétaires riverains, l'O.N.F. (maître d'œuvre), le C.R.P.F., l'entreprise et la Mairie (maître d'ouvrage).

Les travaux de cette piste forestière sont programmés en automne. Les propriétaires riverains sont priés de faire enlever les bois avant le 1<sup>er</sup> septembre 2015.

### Balayage

Les voies communales ont été balayées pour enlever les restes de pouzzolane.

### Location matériel

Le matériel de gravillonnage et le chauffeur ont été mis à disposition de la Commune de Connangles pendant 4 heures au cours de l'hiver. Cette prestation exceptionnelle est facturée 60 euros/heure. Le Commune de Berbezit a souhaité utiliser la balayeuse de route de la Commune. Le Conseil Municipal

# Saint Pal de Senouire

donne son accord et rappelle le tarif fixé le 17 juin 2011 : 40 euros/heure.

### Pont du Breuil

Le pont du Breuil a été désensablé sous la surveillance du garde assermenté de la Pêche.





### **DÉNEIGEMENT**

Déneigement 2014.2015

Alain Fouillit a fait le point sur les différents éléments de l'organisation du déneigement ; interventions en cours d'hiver et approvisionnement en pouzzolane.

99% de la population semble satisfaite. Le 1% restant n'était pas content avant et rien n'a changé.

Un projet d'achat d'étrave avait été lancé. Des devis ont été examinés et comparés. En définitive c'est une étrave d'occasion qui a été achetée au département.

M. Franck Rouveure est toujours chargé des interventions.

Nouvelle organisation du déneigement

Claude Tisseur, 1er adjoint a pris la présidence du Conseil Municipal pour traiter ce sujet, en présence de Franck Rouveure.



Il est rappelé l'impérieuse nécessité d'organiser le service de déneigement des voies communales pour les prochains hivers.

Il est rappelé les décisions prises lors de la réunion du Conseil municipal du 12 octobre 2014, à savoir l'achat d'une lame d'occasion auprès du Département, la location d'un tracteur agricole pour effectuer déneigement et sablage simultanément et l'acceptation de la proposition de l'entreprise Franck Rouveure pour la conduite du tracteur.

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de signer un contrat avec l'entreprise Franck Rouveure Les Astiers 43160 Connangles, pour la conduite d'un tracteur agricole (loué par la Commune) pour le déneigement (lame fournie par la Commune) et le sablage (sableuse fournie par la Commune).

Le tarif arrêté pour la prestation chauffeur est de 25 euros HT /heure.

Il est rappelé la loi «Prévention et répression des conflits d'intérêts»

 La loi 2013-907 du 11 octobre 2013 relative à la transparence de la vie publique définit le conflit d'intérêts comme « toute situation d'interférence entre un intérêt public et des

# Saint Pal de Senouire

intérêts publics ou privés qui est de nature à influencer ou à paraître influencer l'exercice indépendant, impartial et objectif d'une fonction ». Dérogations : Par dérogation aux dispositions précédentes, les maires, adjoints ou conseillers municipaux délégués ou agissant en remplacement du maire peuvent, dans les communes de 3 500 habitants au plus, traiter avec la commune dont ils sont élus pour le transfert de biens mobiliers ou immobiliers ou la fourniture de services dans limite d'un montant annuel la de 16 000 € TTC.

Il est rappelé enfin l'extrait de l'article 10 de la loi n°99-574 du 9 juillet 1999 d'orientation agricole (modifié par l'article 48 de la loi n°2010-874 du 27 juillet 2010 de modernisation de l'agriculture et de la pêche) :

 Toute personne physique ou morale exerçant une activité agricole au sens de l'article L.311-1 du code rural et de la pêche maritime peut apporter son concours aux communes, aux intercommunalités et aux départements pour le déneigement des routes.

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de signer une convention avec Alain Fouillit, agriculteur à Clersanges, St Pal de Senouire, pour la fourniture d'un tracteur agricole (relevage à la charge de l'agriculteur) pour le déneigement (lame fournie par la Commune) et le sablage (sableuse fournie par la Commune).

Le tarif arrêté pour la fourniture du tracteur est de 30 euros HT/heure.



# Saint Pal de Senouire

### Convention déneigement

La commune de St Pal de Senouire est limitrophe de la commune de Sembadel, au niveau des hameaux de Hierbettes (Sembadel) et de Combelles (St Pal de Senouire).

Il est décidé d'un commun accord que le service de déneigement et de sablage de Sembadel prendra en charge le village de Combelles (sur le territoire de la commune de St Pal de Senouire) et que le service de déneigement de St Pal de Senouire prendra en charge le déneigement du village de Hierbettes (sur le territoire de la commune de Sembadel)

Il est précisé que le tronçon de route allant du village de Hierbettes à la RD 22 ne sera pas déneigé. Des panneaux «section non déneigée» seront installés par la commune de Sembadel.

Aucune participation financière n'est mise en œuvre.

### **BOISEMENT**

### Coupes de bois

Alain Fouillit a fait le point sur les différents chantiers de coupes de bois entrepris par des propriétaires privés sur la commune. La surveillance des voies communales a été notamment organisée.

### O.N.F.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal a demandé à l'État de conforter le Régime Forestier dont bénéficient les forêts des collectivités et de conforter le rôle de l'O.N.F. pour la pérennité d'une gestion forestière de qualité, durable, de proximité, solidaire, assurée par un service public forestier national.

### Zonage de boisement

Enquête publique

Projet de réglementation des boisements et reboisements

Le Commissaire Enquêteur s'est tenu à la disposition de la population en Mairie le lundi 3 novembre 2014 de 10 heures à 12 heures et le lundi 8 décembre 2014 de 14 heures à 16 heures.

Le dossier d'enquête pouvait être consulté du 3 novembre 2014 au 8 décembre 2014, tous les lundis de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures (horaires d'ouverture de la Mairie).

Zonage des boisements

Le Conseil Municipal a pris connaissance du rapport final du Commissaire Enquêteur.

Deux requêtes ont été enregistrées.

La Commission Communale s'est réunie pour finaliser ce dossier.

Approbation de la carte des boisements/reboisements et des conclusions du Commissaire Enquêteur par le Conseil Municipal.



### Desserte forestière

Marie Paule Dionnet, Virginie Cerqueira, Claude Tisseur et Alain Fouillit ont présenté les conclusions de l'étude desserte forestière pour la Commune.

### Dépôt de bois

Au Breuil, du bois a été entreposé pendant plus d'un an sur le domaine public du village. Malgré plusieurs demandes d'enlèvement au cours de l'année les grumes n'ont pas été enlevées. Le responsable de la scierie n'a pas donné suite.

Le Conseil Municipal a décidé l'instauration de frais de dépôts dans ce cas où l'encombrement a duré audelà du raisonnable.

Droit de dépôts de grumes

Tarif à compter du 1<sup>er</sup> mai 2015: 1 euros/m3 après 3 mois d'utilisation gratuite des terrains communaux.



### IMMEUBLE VÉTUSTE WESTER AU BOURG

Immeuble vétuste Wester au Bourg

L'absence d'entretien de l'immeuble Wester au bourg le long de la RD 22, a conduit le Maire à prendre un arrêté de circulation alternée. Si rapidement une solution n'est pas trouvée, une coupure totale de la route peut être envisagée.



L'assureur de la Commune est déjà contacté et ne semble pas prêt actuellement à couvrir le risque ! Le Conseil Général est prévenu. La Sous-Préfecture et la Préfecture sont au courant. L'association des Maires de France est aussi tenue au courant du problème.

Le Conseil Municipal a décidé de prendre conseil auprès d'un avocat, Maître Arsac de Clermont Ferrand.

Une Commission Communale spéciale a été créée pour suivre le dossier : Alain Fouillit Maire, Claude

# Saint Pal de Senouire

Tisseur 1<sup>er</sup> Adjoint, Virginie Cerqueira Conseillère Municipale.

Une réunion a été organisée sur place avec le Sous-Préfet, le Député Vigier et Maître Arsac, avocat de la commune.

Si le propriétaire a été retrouvé la procédure s'annonce longue et difficile.

Après délibération, le Conseil Municipal a décidé de faire expertiser le bâtiment. Ce diagnostic technique a été confié au Bureau Rochard de Nolhac qui a déterminé l'état de dangerosité de la construction et le Conseil Municipal aidé par Maître Arsac, avocat de la Commune pour ce dossier, en a tiré toutes les conclusions puisqu'un arrêté de péril ordinaire a été établi le 26 mai 2015 pour l'immeuble Wester au Bourg. L'avis des Bâtiments de France était favorable.

Des négociations sont en cours entre la Municipalité, le propriétaire, l'avocat de la Commune et la banque du propriétaire. Les services de l'État et les parlementaires sont tenus au courant du dossier.

### Course cyclotouriste

Le Conseil Municipal a été informé de la manifestation sportive qui devait traverser notre commune le 21 juin 2015. Cette randonnée cycliste « 18ème randonnée de la Saint Jean » devait passer au bourg de Saint Pal de Senouire sur la RD22 et donc longer un immeuble qui fait l'objet d'un arrêté de péril (arrêté municipal n° 2015/02 du 26 mai 2015). Le Conseil Municipal et le maire ont mis en garde

une nouvelle fois sur les dangers de cette construction et ont émis un <u>avis défavorable</u> sur le passage de sportifs sur une voie déjà rétrécie et où est disposé un alternat de circulation (arrêté municipal du 23 septembre 2014) à cause d'un périmètre de sécurité au pied de l'immeuble.

Si la situation de ce bâtiment n'était pas débloquée rapidement, et cela malgré tous les efforts et les démarches de la Municipalité, il est bien possible que le maire soit contraint de prononcer une interdiction pure et simple de la circulation sur la RD22 dans la traversée du Bourg de Saint Pal de Senouire. Les responsabilités seraient insupportables face à un accident lié à l'état de péril de l'immeuble incriminé. Il est toujours possible pour le Maire et le Conseil Municipal de ne plus prendre le risque démesuré d'être rendu responsable d'un accident. Une démission générale enlèverait une menace intolérable aux élus. En l'absence de Conseil Municipal les services préfectoraux gèreraient le dossier. Une

démission est facile et ne coûte rien à la commune ce qui n'est pas le cas d'une coupure de route avec déviation ou des travaux démesurés pour le budget. A suivre...

### LES BÂTIMENTS

Chauffage de la salle des fêtes

Gilles Vessayre, toujours aussi serviable et disponible, a effectué une intervention sur le chauffage de la salle des fêtes en fournissant gratuitement les pièces et la main d'œuvre. Un grand merci pour son aide et son intérêt pour sa commune toujours très appréciés.

### TRAVAUX DIVERS

Convention de servitude ERDF Combres

Les terrains nécessaires pour l'implantation de deux postes de transformation électrique ont fait l'objet d'une convention de servitude à Combres sur les parcelles AV 37 et AV 41.

### Assainissement individuel Combres

Suite à l'étude du devis et des plans d'implantation de l'assainissement individuel à l'atelier Peghère de Combres, le Conseil Municipal a donné un avis favorable aux solutions proposées par la famille Dubost.

### Extension EDF Vedières

Les travaux d'alimentation EDF pour le bâtiment Simonet à Vedières ont été réalisés.

Le Conseil Municipal avait souhaité que la prévision donnée par le Syndicat des Énergies en début de dossier soit respectée: gratuité pour un raccordement en aérien sur un bâtiment avec permis de construire. Hélas le Syndicat a changé son projet et a décidé, sans consultation, d'installer une ligne enterrée.

Les frais de raccordement EDF pour ce bâtiment à Vedières ont été intégralement pris en charge par les demandeurs.

### Rétrocession au cimetière communal

Le Conseil Municipal a statué sur la rétrocession par un don à la commune de la concession Pascal Jouve. Il s'agit d'une proposition de la famille.

Après avoir pris connaissance des frais occasionnés par la réhabilitation qui sera effectuée par l'entreprise Mirmand de Craponne sur Arzon (coût de l'intervention 370 euros), et après délibération, il a été décidé la reprise à titre gratuit de cette concession. Les restes mortels exhumés seront rassemblés dans un sac à reliquaire avec

# Saint Pal de Senouire

identification par plaque d'identité puis mis en place dans le caveau communal. La concession ne sera pas revendue mais servira à l'élargissement du chemin du cimetière.

La famille doit donner son accord sur la proposition d'intervention envisagée.

Mur de la RD22 : Tavaux du Département.





### **ÉCOLES ET JEUNESSE**

Participation aux frais des écoles de La Chaise Dieu Un débat s'est ouvert sur la participation de la commune aux frais de fonctionnement des écoles de La Chaise Dieu. Le Conseil Municipal a constaté et déploré l'explosion de ces frais au cours de ces dernières années et plus particulièrement pour 2013/2014 (1 293 euros/enfant).

D'autres solutions pourraient être envisagées pour que l'accueil des enfants soit plus pérenne et plus économique tout en restant efficace.

Le Conseil Municipal a néanmoins donné son accord pour le mandatement de la participation 2013/2014 mais souhaite que soit ouverte une réflexion

approfondie sur l'avenir du tissu scolaire de notre secteur avant que des décisions imposées et regrettables soient prises par l'administration.

### Les Après-midi des jeunes

Sous la houlette de Virginie Cerqueira, les enfants, petits-enfants se sont retrouvés pour des activités à Noël et au Printemps.





### **EMPLOIS COMMUNAUX**

### Étrennes 2015

Le Conseil Municipal a décidé de renouveler le bon d'achat offert à chacun des employés de la Commune.

### Agent polyvalent

Le contrat de Paul Devidal, agent polyvalent de la commune, est renouvelé, avec son accord, pour 3 ans à l'unanimité. Les services rendus sont unanimement appréciés. Une variation des horaires en fonction des saisons sera mise à l'étude.

# Saint Pal de Senouire

### **GESTION ADMINISTRATIVE**

### Assurances

Le Maire a rappelé la couverture des élus municipaux.

### Dématérialisation

Le Conseil Municipal a décidé la dématérialisation des échanges avec les services préfectoraux pour le contrôle de légalité (programme ACTE). Pour 6 voix Abstention 3 voix contre 1 voix.

Pour les échanges comptables avec la Trésorerie, les services de l'État devraient être en mesure de recevoir les envois dématérialisés en septembre 2015... Rappelons que la Commune est prête depuis presque deux ans.

### Parcelle Juillard

Pour donner suite à la demande de M. Poty (limite de la parcelle AB255 limitrophe avec une parcelle communale), le Conseil Municipal a souhaité que le demandeur fournisse un justificatif indiscutable avant de redéfinir les limites. Ce type de demande exige de la prudence de la part du Conseil Municipal responsable de l'intégrité des biens de la commune et dépositaire des propriétés communales pendant son mandat. L'agriculteur (fermier de la parcelle communale), un ancien maire et la municipalité se sont rendus sur place pour étudier le problème.

### DICT

Le guichet unique internet permet aux entreprises de préparer leurs Déclarations d'Intention de Commencement de Travaux. Pour le réseau d'eau potable, c'est le Syndicat des Eaux du Brivadois qui est l'interlocuteur actuellement. Le Conseil municipal a décidé qu'il le restera mais que la commune devra être informée des projets de travaux.

### Demande d'achat de terrain communal

Le Conseil Municipal ne donne pas suite à une demande d'acquisition du terrain communal jouxtant le bâtiment de la salle des fêtes.

### Gendarmerie

Pour marquer le départ du Chef de Gendarmerie de La Chaise Dieu puis d'une «gendarmette» présente 17 ans à La Chaise Dieu, des cadeaux de remerciement ont été offerts par la commune.

Élection sénatoriale

Au 1<sup>er</sup> tour ont été élus :

Alain Fouillit : délégué titulaire

Christian Margerit, Claude Tisseur et Jean-Marc

Roux : délégués suppléants.

# Saint Pal de Senouire

### Juré d'Assises

Yoan Margerit a été retenu par tirage au sort pour 2015.

### Matériel vidéo

Le Conseil Municipal a décidé l'équipement multimédia de la commune. La proposition de l'entreprise Fraisse du Puy en Velay a été retenue. Il s'agit d'un caméscope, d'un vidéo projecteur et de deux écrans.

### Ambroisie

Pour suivre le dossier ambroisie, Virginie Cerqueira est volontaire pour faire office de référent communal. Le Conseil Municipal la remercie pour cette implication.



### Convention S.P.A.

Comme chaque année, une convention fourrière est proposée par la S.P.A. de Polignac.

Pour 2015, le Conseil Municipal n'a pas souhaité donner suite à cette proposition pour la commune et cela comme l'année dernière. Il est précisé que cette décision fait suite aux problèmes qui se sont posés avec un collaborateur qui a eu à intervenir sur notre commune. Son attitude a durablement marqué les Conseillers Municipaux et les habitants de notre commune.

### Droit de préférence

La commune renonce à son droit de préférence sur les parcelles AI 42 et 46.

### La Poste

Les propositions de La Poste pour de nouveaux services payants n'ont pas été retenues.

### Permanence des adjoints

Après une expérimentation de 10 mois, devant l'absence de contacts au cours de l'ouverture de la Mairie le Samedi matin, les permanences «adjoints» sont supprimées. Toutefois les adjoints sont

joignables téléphoniquement en cas de besoin (affichage à la Mairie).

### Élections départementales

La discussion s'est engagée sur les élections départementales dans le Secteur Plateau du Haut Velay Granitique. Il avait été souhaité que nos petites communes ne soient pas oubliées par les candidats, lors de leurs déplacements de campagne électorale puis par les élus. Hélas la réforme territoriale le laisse présager.

Le Conseil Municipal espère que les nouveaux élus sauront être présents sur le terrain des communes petites ou grandes.

### Tournée du boulanger

M. Barthélémy a arrêté subitement sa tournée sur un secteur de notre commune où beaucoup de personnes âgées sans moyen de transport bénéficiaient de ce service. La Municipalité a recherché activement un autre boulanger qui pourrait rétablir une tournée tellement importante dans notre commune certes isolée mais quand même habitée.

C'est la boulangerie Klauss de La Chaise Dieu qui a relevé le défi avec ponctualité, un pain excellent et beaucoup de sympathie.

Renouvelons ici les remerciements chaleureux de la Municipalité.

### Combelles

Les honoraires de l'avocat de la commune sont présentés. Une demande sera faite pour préciser les détails de la prestation, des recherches et des informations obtenues pour le dossier construction en bois sans autorisation à Combelles.

Alain Fouillit a tenu informé très régulièrement les conseillers municipaux des incidents au village de Combelles et de leurs suites.

### La Grange

Une médiation du Maire a été nécessaire pour le chemin cadastré et les propriétés au village de La Grange.

### Sictom

Point est fait sur le fonctionnement du service de ramassage des ordures ménagères, le tri sélectif et les différentes prestations de SICTOM, notamment la mise à disposition des poubelles.

### Sage

Le document SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Haut Allier) est remis aux conseillers pour l'étudier et en débattre. Virginie Cerqueira est chargée de ce dossier.

# Saint Pal de Senouire

### Chemins de randonnée

Virginie Cerqueira, responsable du dossier randonnée, est chargée de revoir la peinture de la signalisation et de signaler les travaux d'entretien à prévoir sur les chemins.



### **RECENSEMENT DE LA POPULATION 2016**

Pour notre commune le recensement se déroulera du 21 janvier 2016 au 20 février 2016.

Xavier Guillemot, secrétaire de mairie, a été désigné comme coordonnateur communal, responsable de la préparation puis de la réalisation de la collecte du recensement.

Un agent recenseur sera désigné prochainement.

### **LOCATIONS**

### Locations

Alain Fouillit et Claude Tisseur font le point sur les locations communales.

### Détecteurs de fumée

L'installation des détecteurs de fumée est décidée dans les bâtiments communaux. Une entreprise sera contactée pour la fourniture, la pose et la maintenance de ces appareils.

### Logement

Les spécificités du logement situé au-dessus de la salle des fêtes ont été évoquées. Les remarques du locataire ont été étudiées par le Conseil Municipal. Une éventuelle réaffectation du local a été évoquée.

INSCRIPTION LISTES ELECTORALES
Pour une inscription sur les listes électorales
veuillez vous présenter au secrétariat
avant le 31 décembre.

### ÉTAT CIVIL Extrait du registre d'État Civil 2014

Transcriptions de décès Maurice Jean Marie VINCENT décédé le 12 janvier 2014 à Le Puy en Velay

Marcel Antoine Yvon DIOUDOUNAT décédé le 9 juin 2014 à La Chaise Dieu

André Louis RAVEL décédé le 22 août 2014 à La Chaise Dieu

### NAISSANCE SUR LA COMMUNE

Bienvenue à la petite Philomène née à La Grange le 23 juin 2015. Longue et belle vie...

### **NOUVEAUX ARRIVANTS**

Bienvenue aux nouveaux arrivants de la commune : Résidences principales :

SOURY à Combres ; DEMOISSON à Serres ; LE CHAPELIN à Combelles.

Résidences secondaires

TIMPANI à Serres; DUBOST à Combres; AUDEMARD/PAGES à Montestudier; PIOT au Bourg; LAUGIER à Clersanges.

Bonne installation à tous.

### EAU POTABLE ASSAINISSEMENT

### Station d'épuration

Un colmatage suivi d'un engorgement sont survenus dans les bassins de la station d'épuration Roseaux du Bourg. Ce phénomène doit être traité environ tous les 10 ans. Plusieurs entreprises sont contactées pour ces travaux d'entretien qui pour le moment n'ont pas un caractère d'urgence.



# Saint Pal de Senouire

### Eau potable

Des remerciements pour Christophe Bard secondé par William Malfant qui interviennent avec beaucoup de dévouement et d'assiduité sur les problèmes de réseau d'eau (désamorçage). Par leur surveillance sur le terrain ils limitent beaucoup les désagréments subis par les habitants du secteur concerné. Toutefois il reste des dysfonctionnements dont la Municipalité s'excuse. Des solutions sont recherchées depuis longtemps en collaboration avec le Syndicat des Eaux du Brivadois. Tout est mis en œuvre pour qu'enfin une solution soit trouvée.

### Branchements eau potable

Le Conseil Municipal a donné son accord pour les branchements d'eau potable :

à Combres (ancienne forge Peghère).

à Montestudier (ancienne ferme Rabaste)

Il s'agira de remises en service puisque les canalisations existent. Les compteurs seront installés à l'extérieur des bâtiments.

Le Syndicat des Eaux du Brivadois sera chargé de ces interventions. Les travaux sont à la charge des demandeurs (famille Dubost et Audemard/Pagès).

### Périmètre de protection

Conformément à la réglementation un périmètre de protection sera installé au captage d'eau potable du village de Clersanges. La commune est déjà propriétaire du terrain. Des aides seront demandées au Conseil Général de Haute Loire et à l'Agence de l'Eau Loire Bretagne. L'entreprise Brun Regnier est retenue (travaux 2 540 Euros HT cadenas 192.97 Euros HT).





### VIE ASSOCIATIVE

Fête communale 2015

La proposition de l'entreprise SODIP pyrotechnie de Cournon est retenue pour le feu d'artifice du 30 août 2015 (1986 Euros TTC).

Soutien Association des Maires de France

Le Conseil Municipal décide de soutenir l'action de l'AMF pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'État.

### Calendrier cantonal

Claude Tisseur a été chargé de ce dossier : fourniture d'un texte et d'une photo pour représenter la Commune.

### Téléthon

Alain Fouillit a fait le bilan du Téléthon 2014. Samedi 25 octobre 2014 s'est déroulée la journée solidarité Saint Pal de Senouire / Berbezit.







En journée, organisée par les motards disponibles et dévoués, une balade à motos a sillonné le secteur sur 70 kilomètres. Les passionnés ont pleinement profité du parcours. D'autres ont apprécié les spectaculaires passages de véhicules tout terrain.

Puis à la Salle des Fêtes de Saint Pal un repas (205 convives) fut suivi d'une soirée dansante.

Beaucoup de participants à ce très beau succès pour une cause importante.

Tous les bénéfices ont été intégralement versés au Téléthon, soit la somme exceptionnelle de 2 755 euros.

# Saint Pal de Senouire

Alain Fouillit remercie tous les bénévoles, notamment les jeunes, et tous les participants.







### Téléthon cantonal 2014

La remise de chèque s'est déroulée officiellement à la salle des Fêtes de Saint Pal de Senouire, le 13 mars 2015 à 21 heures. Toute la population était conviée.

### Sites casadéens

Virginie Cerqueira a évoqué les activités de l'Association des Sites Casadéens. Contact sera pris pour le devenir de la participation de la Commune à cet organisme.

Concours de Labour

Le dimanche 10 septembre à Saint Pal de Senouire, les Jeunes agriculteurs du canton de la Chaise Dieu ont organisé leur traditionnel concours de labour, pour l'épreuve dans des champs mis à disposition par la famille Vincent et pour l'exposition et le pressage de paille par la famille Monatte. Nous remercions ces deux familles.

Le soleil s'est invité dès le début des épreuves, rendant le terrain sec, et celles-ci se sont déroulées dans de très bonnes conditions. Le soleil, les champs et au loin des machines qui vont et viennent pour retourner la terre...

Saint-Pal accueillait donc ce concours cantonal de labour. L'occasion d'échanger avec de jeunes agriculteurs et quelques passionnés.

Pour l'occasion, Monsieur Jean-Pierre VIGIER, député de la circonscription, Monsieur Hervé GERIN, Sous-Préfet de Brioude et Madame Nathalie BOUDOUL, Vice-Présidente du Parc Livradois Forez, nous ont fait le grand honneur de leur présence. Nous les remercions chaleureusement pour l'intérêt qu'ils portent au monde rural ainsi qu'aux petites communes qui le composent.





Pour Marie-Valentine, présidente du CCJA « ce concours est très important car il permet aux jeunes agriculteurs de montrer leur savoir-faire et leur passion du métier. C'est un lieu de rassemblement où jeunes et anciens échangent sur les problèmes de la profession. »

Il est primordial de perpétuer la tradition et rendre hommage au travail des exploitants agricoles. Dix charrues se sont affrontées, chacune sur une parcelle qu'il fallait labourer le mieux possible. D'un tracteur de 1958 (environ!) à une machine des années 2014, la technique n'est pas la même. Certaines vont plus vite que d'autres. Cela donne à voir au public les difficultés d'avant et celles de maintenant. Ils ont en tout cas tous les mêmes difficultés avec un terrain plus ou moins caillouteux où, sur une centaine de mètres, les pierres roulaient sous la musique des socs. Les Rolling Stones en quelque sorte! Aujourd'hui, les jeunes comme Pierre ou Thibaut veulent présenter leur « futur » métier pour l'avenir. « Nous voulons valoriser le métier. Il a bien changé, il changera encore, mais le labour sera toujours nécessaire. Et ce métier, c'est un métier de passion, rien d'autre. Quoi qu'on en dise, il sera toujours indispensable. » Deux juges étaient présents, l'œil attentif. Du côté de la centaine de visiteurs, les encouragements allaient bon train.



### Un métier de passion

Des mères passionnées étaient venues soutenir leurs fils

Une épouse nous confiait : « C'est la première fois qu'il participe au concours. Ce n'est à l'origine pas son métier, mais il est passionné. C'est plus compliqué que du tricot, il faut être très attentif. » Les machines ont intéressé de nombreux spectateurs, et rappelé des souvenirs aux anciens rendant hommage à ce beau métier. Les actifs sont courageux, car le métier est difficile compte tenu de la situation. Les jeunes agriculteurs voulaient aussi

# Saint Pal de Senouire

donner une image dynamique et motivée. Aujourd'hui, ils se donnent probablement rendezvous pour la finale départementale.

Pour l'occasion, 5 tracteurs ont été aimablement prêtés par différents concessionnaires de Haute-Loire et nous remercions les établissements Chappuis, Brenas, Sedimav qui ont participé et ont soutenu cette animation dans une petite commune.

D'autres concessionnaires avaient été contactés mais n'ont pas souhaité soutenir la commune et le canton. Ils sont plus intéressés quand il y a des bons de commande à la clé.

La démonstration de pressage de paille par M. Jean-Paul Duchamps a été très appréciée et nous le remercions de sa prestation.

Les apéritifs et le premier lot étaient offerts par la municipalité de St Pal de Senouire qui a œuvré pour la réussite de cette journée qui valorisait l'agriculture qui est activité locale et permanente parfois oubliée face au tourisme.

Le jury RICHARD ROUX et JEAN PAUL SOULIER a établi le classement :
PIERRE PRALONG
STEPHANE GIBERT
CREDIC ORIOL
GUILLAUME CARESMIER
CYRIL ROUSSET
LIONEL FOURNERIE
VIVIEN GIROUX
THIBAULT FOUILLIT
WILLIAM MALFANT

Félicitations à tous les participants.



# Saint Pal de Senouire

Tour de l'Avenir 2014



# 3 SKODA TOWN

Concert





### **GALETTE ET VŒUX 2014**

Vœux Municipalité

Les vœux se sont déroulés le 11 janvier 2015 à la salle des fêtes. La population et les amis de St Pal de Senouire étaient invités à cette chaleureuse cérémonie.







# Saint Pal de Senouire





### AIDE SOCIALE

Repas des aînés

Le 19 octobre repas traditionnels à la salle des Fêtes par le traiteur Masson des aînés coordonné par Catherine Pierrot.









### Colis des Aînés

Catherine Pierrot a organisé la distribution des colis de Noël aux Aînés absents au repas de fin d'année. La date du repas pour 2015 est déjà prévue pour pouvoir retenir le traiteur : 18 octobre 2015.

### **SECTIONS**

### Sections

Les conseillers intéressés aux sections quittent la salle quand le Conseil Municipal délibère sur ces questions. C'est sous la présidence du 1<sup>er</sup> adjoint, Claude Tisseur, que le Conseil municipal délibère. Jusqu'à présent, les propositions des ayants droit ont toujours été respectées et approuvées.

### Association Syndicale Pissis

À la demande de la Trésorerie de Craponne sur Arzon, par arrêté préfectoral, l'Association Syndicale

Saint Pal de Senouire

de Pissis a été dissoute et le reliquat du budget a été transféré au budget communal. Le Conseil Municipal s'étonne que ni l'avis opposé des habitants du village, ni la décision négative du Conseil Municipal n'ont été suivis. La proposition du trésorier semble avoir été approuvée par les instances préfectorales au détriment des souhaits des élus locaux et des administrés.

### Section Clersanges Pissis Molimard Le Sap

Les comptes rendus des réunions des ayants droit des biens de section sont faits par Claude Tisseur. Ainsi les propositions sont comme toujours approuvées par le Conseil Municipal:

- Deux coupes vendues ;
- Les partages ne sont plus effectués ;
- Des travaux sont à prévoir sur les villages de la section ;
- Rôles d'affouage.

### Voirie Clersanges Pissis Molimard Le Sap

L'entreprise Eurovia a été retenue pour les travaux de goudronnage sur les voies de la section : rues des villages de Pissis (St Pal et Connangles), Molimard, Le Sap et Clersanges et piste forestière de Chantelauze.

Il est rappelé que ces réalisations ont pu être faites grâce au souhait des ayants droit de consacrer les revenus de la section à ces travaux

Les chantiers se sont déroulés parfaitement. Le seul incident à déplorer est l'orage qui a emporté certains accotements.









# Saint Pal de Senouire







Les travaux de Pissis ont concerné aussi bien la commune de St Pal que celle de Connangles. Certains résidents ont été reconnaissants du fait que la section sise à St Pal a bien voulu faire effectuer des travaux sur la commune de Connangles (plus de 7000 euros).

Section Clersanges Pissis Molimard Le Sap Des projets de rénovation de plusieurs points d'eau sur le secteur de la section seront soumis aux ayants droit pour avis.





Il est bien précisé que si des travaux ont été effectués sur des propriétés privées, la commune n'est en aucune façon intervenue. Il s'agit d'une transaction entre l'entreprise et les propriétaires qui en ont fait la demande et qui régleront ces travaux.

### PARC LIVRADOIS FOREZ

L'augmentation de la cotisation communale de 0.50 Euros par habitant a été évoquée par le Conseil Municipal.

La position de certains élus d'autres communes qui ont regretté et parfois même rejeté l'augmentation est bien comprise par le Conseil Municipal.

Toutefois, pour la commune de Saint Pal de Senouire, il a été décidé de ne pas contester cette fois-ci mais il est vrai aussi qu'il ne faudrait pas que l'habitude se prenne de pérenniser les augmentations.

### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PLATEAU DE LA CHAISE DIEU

2015/2018 Contrat Global de Développement Durable CG2D (Département par la Communauté de Communes)

Divers projets ont été évoqués mais c'est la rénovation des rues de Combres qui a été en définitive retenue.

Le descriptif a été transmis à la Communauté de Communes du Plateau de La Chaise Dieu qui centralise les demandes d'aides départementales.

Alain Fouillit a présenté les travaux de la commission communautaire sur la préparation des demandes de subventions CG2D.

### FPIC 2015

Le Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC) a été mis en œuvre par la loi de finances de 2012. Il s'agit de prélever au niveau national une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités ou communes moins favorisées. En 2012, 2013, 2014, les sommes reversées ont été inscrites au budget de la Communauté de Communes.

Chaque commune devait se prononcer sur sa part communale. Pour St Pal de Senouire en 2015 la répartition de droit était de 2 953 euros.

Après délibération et vote, 6 voix pour et 4 voix contre, le Conseil Municipal a décidé de faire attribuer sa part à la Communauté de Communes. Si toutes les communes de la Communauté font la même démarche, l'ensemble intercommunal bénéficiera d'un montant de 47 330 euros. Ce fonds devra s'inscrire dans des projets d'investissement structurants à destination des communes et des habitants. En espérant que la Commune de Saint Pal de Senouire ne soit pas oubliée à l'avenir.

### LES BUDGETS

Décision modificative budget communal 2014 Compte 2188 + 400 euros compte 2188 – 400 euros. Ce petit réajustement pour permettre le mandatement de l'étrave à neige non prévu au budget 2014.

Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux DETR (État par la Préfecture)

En 2015 le Conseil Municipal avait décidé de représenter le dossier de rénovation des rues du village de Combres (projet non retenu en 2014).

La demande a été retenue par les services de la Sous-Préfecture.

# Saint Pal de Senouire

Investissement 2015 exécution budgets avant le vote Afin de ne pas pénaliser les entreprises travaillant pour la Commune, le Maire a été autorisé, en 2015 jusqu'au vote des budgets, à mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits en 2014.

### Amortissement travaux AEP

Les travaux 2014 sur le réseau à Vedières seront amortis en 40 ans avec un virement budgétaire annuel de 242 Euros.

### Comptes Administratifs

À l'unanimité, les comptes administratifs de la Commune, des biens des Villages, du CCAS, de la Section Clersanges/Pissis/Molimard/Le Sap, de l'Eau et de l'Assainissement sont approuvés.

### Compte de Gestion du Trésorier

À l'unanimité les comptes de gestion Commune, CCAS, Eau, Assainissement, dressés par le Trésorier sont approuvés étant conformes aux écritures communales.

### Rappel

Le Conseil Municipal a bien pris note que le budget de l'Association Eau de Pissis a été supprimé sur intervention du Trésorier et sans tenir compte de l'avis défavorable des élus et des habitants de St Pal de Senouire. Il en résulte une reprise de son résultat de clôture par le budget communal. Un courrier de protestation a été adressé au trésorier avec copie à M. le Sous-Préfet, M. le Directeur des Services Fiscaux et M. le Directeur des Territoires.

### Prévisions budgétaires

Pour le budget 2015, le Conseil Municipal a préparé les différents projets d'investissement à venir et leurs financements. Il a été aussi débattu de la nécessité de faire appel à des emprunts pour la réalisation des travaux.

### Suppression du budget section

Il résulte de la nouvelle réglementation que les budgets spécifiques des sections sont rendus impossibles. Il s'agit maintenant de suivre le volet comptable des sections sur un état annexé au budget communal. Après délibération, le Conseil s'est étonné qu'il doive délibérer et se prononcer sur la suppression du budget de la Section de Clersanges Pissis Molimard Le Sap puisqu'aucune autre solution n'existe. La suppression est donc entérinée sans discussion possible.

# Saint Pal de Senouire

### Budgets 2015

Suite aux travaux de préparation de la Commission des Finances le 30 mars 2015 et à la présentation des documents budgétaires, ont été approuvés à l'unanimité les Budgets 2015 : Ccas, Eau, Assainissement.

Pour le Budget Communal 2015 et les annexes des biens des villages et des sections, le vote donne les résultats suivants : pour 8 contre 2. Les deux votes contres sont justifiés par la suppression du budget de la Section de Clersanges Pissis Molimard Le Sap. Tous les chiffres sont publiés dans ce bulletin municipal et sont à la disposition des administrés au

### Taux communaux

secrétariat de mairie.

Le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les taux communaux des taxes directes locales.

TH: 14.33% - TFB: 7.11 % TFNB: 61.40% - CFE: 24.37%

	ı	
,	CA2014	BP2015
DÉPENSES	93 070.54	338 532.98
Fournitures non stockables (EDF)	5 739.67	6 000.00
Combustible	0.00	300.00
Carburant	163.54	1 500.00
Alimentation	119.20	300.00
Fournitures d'entretien	595.58	500.00
Petit équipement	0.00	100.00
Fournitures de voirie	0.00	100.00
Fournitures administratives	1 591.14	2 000.00
Locations	835.20	1 000.00
Entretien terrains	0.00	3 064.00
Entretien bâtiments	534.09	683.74
Entretien voies & réseaux	4 541.65	8 000.00
Travaux Sections	0.00	100.00
Maintenance	2 084.24	2 100.00
Assurances	2 270.68	2 336.00
Divers Services (abonnements)	240.00	300.00
Rémunérations diverses	63.31	1 500.00
Publications, fêtes, cérémonies	4 055.49	4 500.00
Mission	0.00	100.00
Frais postaux Télécommunication	2 569.89	2 500.00
Services bancaires	0.00	100.00
Cotisations	81.31	100.00
Frais de garderie Sections	0.00	13 500.00
Remboursements de frais écoles	4 894.70	10 000.00
Autres services	0.00	100.00
Impôts TF	1 835.00	4 000.00
Autres impôts	0.00	100.00
Charges générales	32 214.69	64 883.74

### **Emprunts**

Comme prévu lors de l'élaboration du budget et de la délibération sur l'orientation budgétaire, pour faire face aux dépenses d'investissement de 2015, il est décidé de négocier avec le Crédit Agricole (Allègre) des emprunts pour la voirie de Combres et la voie forestière de Vedières.

### Défibrillateur

Christophe Bard et Claude Tisseur sont chargés d'étudier le financement et l'implantation de cet appareil.



	CA2014	BP2015
RECETTES	140 845.97	338 532.98
Autres produits Sections	0.00	10.00
Vente autres produits	0.00	10.00
Concessions cimetière	0.00	10.00
Remboursements divers	0.00	10.00
Services et ventes diverses	0.00	40.00
Impôts locaux	44 106.00	44 815.00
Fonds péréquation	2 992.00	100.00
Autres reversements	0.00	100.00
Droits de mutation	6 429.43	5 000.00
Impôts et taxes	53 527.43	50 015.00
DGF forfaitaire	52 695.00	50 388.00
Dotation solidarité rurale	11 498.00	12 249.00
Dotation Élus Locaux	2 799.00	2 700.00
Autres participations	692.68	100.00
Autres organismes dont Élections	113.46	100.00
Allocations compensatrices	4 157.00	6 917.00
Dotations et participations	71 955.14	72 454.00
Revenus des immeubles	13 362.25	13 000.00
Produits divers	2 001.15	300.00
Produits de gestion courante	15 363.40	13 300.00
Excédent fonctionn. reporté		52 674.74
Excédent fonctionn. reporté Section		150 049.24
TOTAL Excédent fonctionnement reporté		202 723.98
	Résultats	

47 775.43

# Saint Pal de Senouire

### **DÉPENSES SUITE**

DEPENSES SUTTE		
Personnel titulaire	13 114.83	13 500.00
Personnel non titulaire	2 844.11	3 000.00
Charges sociales	4 382.36	5 000.00
Autres charges	208.00	300.00
Charges personnel	20 549.30	21 800.00
Indemnités élus	13 590.49	14 500.00
Frais de missions	0.00	100.00
Retraite (Ircantec/patronale)	1 096.28	3 000.00
Pertes sur créances irrécouvrables	0.00	100.00
Aide sociale du Département	104.00	120.00
Service incendie	3 135.50	3 160.00
Contributions organismes regroupement	657.00	850.00
Subventions publiques	9 700.00	14 100.00
Subventions privées	905.00	1 500.00
Charges diverses	430.00	100.00
Gestion courante	29 618.27	37 530.00
Intérêts	186.28	2 170.00
Autres Charges financières	0.00	100.00
Charges financières	186.28	2 270.00
Charges exceptionnelles	0.00	0.00
Prélèvement GIR	10 502.00	12 000.00
Déficit fonctionnement		
Virement section investissement	_	67 000.00
Virement section investissement Section		133 049.24
TOTAL Virement section investissement		200 049.24

PARTICIPATIONS	BP2014	BP2015
CLUB MAGEL	38.00	40.00
ÉLUS DE LA MONTAGNE	81.20	90.00
FONDS SOLIDARITÉ LOGEMENT 43	104.00	110.00
PRLF	162.00	220.00
SICALA	172.80	180.00
SICTOM	203.00	210.00
SITES CASADÉENS	0.00	0.00
Total	761.00	850.00

SUBVENTIONS PUBLIQUES	BP2014	BP2015
AEP	1 200.00	5 600.00
ASSAINISSEMENT	6 500.00	6 500.00
CCAS	2 000.00	2 000.00
Total	9 700.00	14 100.00
SUBVENTIONS PRIVÉES	BP2014	BP2015
À REPARTIR AVEC DÉLIBÉRATIONS		355.00
AD PEP43	35.00	35.00
ADAPEI 43	80.00	80.00
ADMR	100.00	100.00
APAJH 43	80.00	80.00
CHASSE ST PAL		100.00
CHEVEUX D'ARGENT LA CH. DIEU	50.00	80.00
COLLÈGE LA CH. DIEU	100.00	100.00
COMBATTANTS ST PAL	100.00	100.00
DONNEURS SANG LA CH. DIEU		70.00
ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE LA CH. DIEU	100.00	100.00
LUTTE CONTRE CANCER COMITE 43	50.00	50.00
PÊCHE ÉCOLE	50.00	50.00
PÊCHE SENOUIRE	120.00	120.00
VISITEURS HÔPITAUX ALLÈGRE	40.00	80.00
Total	905.00	1 500 00

# LE NUMÉRO SIRET DES ASSOCIATIONS EST OBLIGATOIRE POUR LE VERSEMENT DES SUBVENTIONS.

### **COMMUNE INVESTISSEMENT**

	CA2014	BP2015
DÉPENSES	44 598.48	372 760.72
Emprunt: Établissements de crédits	987.22	3 020.00
Remboursement Cautions	0.00	10.00
Emprunts (Capital)	987.22	3 030.00
Terrains de voirie	0.00	100.00
Études	0.00	100.00
Mairie	0.00	500.00
Salle communale	3 690.20	500.00
Bâtiments communaux	0.00	30 000.00
Presbytère	0.00	500.00
Église	1 662.00	500.00
Cimetière	942.24	500.00
Bâtiments publics	6 294.44	32 500.00
Voirie communale Vedières		86 306.00
Voirie communale Combres		48 700.00

RECETTES	CA2014	BP2015
	80 719.04	372 760.72
Cautions des locations		
FCTVA	12 135.00	6 873.00
Affectation du Fonctionnement	62 429.04	26 308.48
Dotations Fonds divers	74 564.04	33 181.48
DETR 2013 rues des villages	6 155.00	
DETR 2015 rues de Combres		8 000.00
CG2D Bâtiments		5 000.00
Chemin Vedières		45 500.00
Subventions	6 155.00	58 500.00
Chemin Vedières participation Collat		4 000.00
Participation Simonet Vedières		2 030.00
Participations	0.00	6 030.00
Emprunt rues Combres		30 000.00
Emprunt chemin Vedières		30 000.00

# Saint Pal de Senouire

Autres travaux de voirie	26 620.99	26 473.24
Travaux Sections		140 843.00
Aménagements Bourg	0.00	500.00
Travaux	26 620.99	302 822.24
Autres réseaux	0.00	3 500.00
Matériel de voirie	439.90	500.00
Matériel informatique	1 650.48	1 500.00
Autres acquisitions	8 605.45	2 500.00
Acquisitions	10 695.83	8 000.00
Déficit		26 308.48

Emprunt bâtiments		15 000.00
Emprunts	0.00	75 000.00
Virement du fonctionnement		67 000.00
Virement du fonctionnement Section		133 049.24
TOTAL virement du fonctionnement		200 049.24
	Résultats	

**Résultats 36 120.56** 

### CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

	CA2014	BP2015
DÉPENSES	2 062.40	2 715.12
Repas et colis	1 900.40	2 505.12
Cotisations	162.00	200.00
Secours divers	0.00	10.00
RECETTES	2 200.00	2 715.12
Subvention Commune	2 000.00	2 000.00
Dons	200.00	100.00
Excédent		615.12
	Résultats	
	137.60	

### SECTION CLERSANGES PISSIS MOLIMARD LE SAP

	CA2014	BP2015
DÉPENSES	1 856.00	
Entretien et réparations	0.00	
Frais de garderie	0.00	
Impôts	1 856.00	
RECETTES		
	127 205.00	
Coupes	114 484.49	
Mise en charge	12 720.51	
Excédent		150 049.24
	Résultats	
	125 349.00	

### **EAU POTABLE FONCTIONNEMENT**

	CA2014	BP2015
DÉPENSES	20 269.24	21 523.42
Fournitures non stockables	239.16	300.00
Autres fournitures	182.60	100.00
Services extérieurs	2 828.94	3 241.08
Analyses Cotisations	4 875.37	5 500.00
Frais bancaires	0.00	10.00
Autres	0.00	10.00
Fonds de péréquation	151.85	150.00
Charges générales	8 277.92	9 311.08
Pertes créances irrécouvrables	0.00	10.00
Intérêts	570.98	530.00
Charges exceptionnelles	0.00	10.00
Charges générales	0.00	10.00
Amortissement travaux 1997	2 671.36	2 671.36
Amortissement travaux 2009	8 211.04	8 211.04
Amortissement travaux 2013	514.38	514.38
Amortissement travaux 2013	23.56	23.56
Amortissement travaux 2014		242.00
Amortissements	11 420.34	11 662.34
Déficit		

	CA2014	BP2015
RECETTES	17 664.45	21 523.42
Vente de l'eau	2 471.89	2 400.00
Location compteurs	4 009.76	4 000.00
Rémunération agence de l'eau	19.80	20.00
Produits des services	6 501.45	6 420.00
Subvention Commune	1 200.00	5 600.00
Autres produits	5 967.96	100.00
Produits exceptionnels divers	0.00	10.00
Reprise subventions 2009	3 632.14	3 632.14
Reprise subventions 2013	362.90	362.90
Reprise subventions	3 995.04	3 995.04
Excédent		5 398.38
	Résultats	

-2 604.79

### **EAU POTABLE INVESTISSEMENT**

	CA2014	BP2015
DÉPENSES	14 642.59	71 895.98
Emprunts	967.43	970.00
Acquisition terrains	0.00	10.00
Travaux divers	9 680.12	66 920.94
Immobilisations	9 680.12	66 930.94
Reprise subventions 2009	3 632.14	3 632.14
Reprise subventions 2013	362.90	362.90
Reprise subventions	3 995.04	3 995.04

	CA2014	BP2015
RECETTES	11 420.34	71 895.98
Amortissement 1997	2 671.36	2 671.36
Amortissement 2009	8 211.04	8 211.04
Amortissements 2013	23.56	23.56
Amortissements 28156	10 905.96	10 905.96
Amortissement 2013	514.38	514.38
Amortissement 2014		242.00
Amortissements 28158	514.38	756.38
Excédent		60 233.64

Résultats -3 222.25

### ASSAINISSEMENT FONCTIONNEMENT

,	CA2014	BP2015
DÉPENSES	5 940.95	10 634.77
Autres fournitures	0.00	10.00
Entretiens	0.00	1 068.70
Analyses	0.00	10.00
Charges générales	0.00	1 088.70
Pertes et créances irrécouvrables	0.00	10.00
Charges diverses (écart centimes)	0.00	10.00
Intérêts	2 854.88	2 640.00
Dépenses amortissement 2009	3 086.07	3 086.07
Virement investissement		3 800.00

	CA2014	BP2015
RECETTES	10 091.41	10 634.77
Redevances Assainissement	1 568.40	1 500.00
Redevance modernisation	116.66	100.00
Subvention Commune	6 500.00	6 500.00
Autres produits (écarts centimes)	0.00	10.00
Reprise subventions	1 906.35	1 906.35
Excédent		618.42
	Résultats	
	4 150.46	

### ASSAINISSEMENT INVESTISSEMENT

	CA2014	BP2015
DÉPENSES	6 743.49	10 543.49
Emprunt	4837.14	4 840.00
Travaux Assainissement		139.72
Reprise subventions	1 906.35	1 906.35
Déficit		3 657.42

	CA2014	BP2015
RECETTES	6 743.49	10 543.49
Affectation	3 657.42	3 657.42
Amortissement 2009	3 086.07	3 086.07
Virement du fonctionnement		3 800.00
Excédent		

Résultats 0.00

### LA PAROLE EST AUX ASSOCIATIONS COMMUNALES

Anciens Combattants
Président Jean DELABRE

Association de Pêche de la Haute Senouire
Président Pascal CORNUT

Comité des Fêtes
Président Vivien GIROUX

Association de Chasse
Président Fréderic NOYEL

**CEREMONIES DES 11 NOVEMBRE ET 8 MAI** 

# Saint Pal de Senouire

Président : Jean DELABRE

L'Association des PGCATM et le Conseil Municipal invitent, chaque année, la population et les enfants de la commune à participer aux commémorations du 11 novembre 1918 et du 8 mai 1945 sur la place de la Mairie. Ces cérémonies suivent un office religieux.

Les enfants, la population et le Conseil Municipal témoignent ainsi leur respect aux hommes qui nous ont défendus et nous ont permis de vivre libres aujourd'hui.

Le verre de l'amitié est offert à l'issue des cérémonies au Café de la Senouire.



### SOCIÉTÉ DE PÊCHE DE ST PAL DE SENOUIRE

Pascal CORNUT: Président et Administrateur à la Fédération Départementale de Pêche

Cette année encore, la Société de Pêche est heureuse de faire perdurer son rapport d'activités 2014 et début 2015 à travers le Bulletin Municipal.

À cette occasion, le Conseil d'Administration tient à remercier, tout particulièrement et en premier lieu, la municipalité pour sa participation et son implication qui nous permettent de développer l'activité pêche, ainsi que le communauté de communes et le Crédit Agricole. Un grand merci également à tous les commerçants, les artisans et les entreprises qui participent à l'élaboration du dépliant du plan d'eau du Breuil à La Chaise Dieu (2000 exemplaires distribués chaque année). Nous tenons à exprimer toute notre gratitude aux bénévoles qui œuvrent au bon déroulement des différentes actions réalisées au sein de la société de pêche (débroussaillage, Fête de la Pêche, lâchers, pêches électriques, etc...). Leur temps, leur engagement et leur présence nous sont indispensables.

En 2014, l'association de pêche comptait 236 membres soit 12% d'augmentation par rapport à 2013. L'année 2014 et le premier semestre 2015 auront été riches en évènements, avec principalement :

- en juillet 2014, 10 pêches électriques ont été réalisées par les techniciens de la Fédération de la Haute Loire

# Saint Pal de Senouire

- sur la Dorette. Ces pêches ont permis de faire un recensement de la population piscicole ainsi qu'une étude génétique sur 2 secteurs.
- le 15 juillet 2014, une pêche électrique effectuée par l'ONEMA en aval de Saint Pal De Senouire à l'usine sur 166 mètres: 379 truites, 35 vairons, 31 loches et 97 écrevisses américaines.
- le 20 novembre 2014 a eu lieu un comptage de frayère sur la Senouire.
- le salon de la pêche à Cournon 16,17 et 18 janvier 2015 : plus de 20 000 visiteurs sur 2 jours 1/2.
- l'Assemblée Générale s'est déroulée le 7 février 2015 à la salle polyvalente de Saint Pal. À l'issu de cette assemblée, le Président Pascal Cornut a remis la médaille de la Fédération de Pêche de la Haute-Loire à Maurice Bérion et Alain Altbaum, pour respectivement 12 années et 18 années au service conseil d'Administration de l'AAPPMA.
- 17ème édition de la Fête de le Pêche le 06 Juin 2015 au plan d'eau du Breuil à La Chaise Dieu : le mariage de ce loisir halieutique avec les jeunes de la région a donc fêté ses noces de rose de joyeuse manière. En effet, pour la semaine dédiée au mutualisme, le Crédit Agricole de La Chaise Dieu avait invité les associations à une rencontre à proximité de l'étang du Breuil, en parallèle avec la fête de la pêche organisée ce 06 juin par la société de pêche de Saint Pal De Senouire, primée par la caisse locale en février dernier. Sous un chapiteau, les invités ont eu le privilège de déguster un petit buffet salé et sucré réalisé par Jean Marc Dumas, artisan pâtissier. Des associations primées par le Crédit Agricole dont la Société de Pêche étaient représentées et accueillies par Véronique Philippon présidente de la caisse locale et les responsables du Crédit Agricole. Pascal Cornut a remercié le Crédit Agricole pour les 300 euros remis à son association. La découverte de ce loisir par les enfants peut attirer de nouveaux adeptes et induire ainsi des retombées économiques sur le canton.

Enfin, les membres du bureau de l'AAPPMA tiennent à féliciter Jean Gilles Rix pour son implication, en tant que garde pêche particulier et animateur de l'école de pêche de Saint Pal de Senouire/Allègre.









# Saint Pal de Senouire









### ASSOCIATION DE CHASSE SAINT PAL DE SENOUIRE

Président : Frédéric NOYEL

Bilan de la saison de chasse 2014/2015

21 chevreuils sur 22 attribués ont été prélevés pour le plan de chasse 2014 - 2015.

La chasse au sanglier en réciprocité avec les communes de Connangles et Berbezit a permis le prélèvement de 30 sangliers dont 9 sur la commune de St Pal de Senouire.

Cette réciprocité sera renouvelée pour la saison à venir.

Pour les chasseurs souhaitant faire une demande de carte dite "étranger", il est rappelé que celle-ci doit être adressée au président avant le 31 mars.

Le Président, Frédéric NOYEL





### **COMITE DES FETES**

### Comité des fêtes de Saint Pal de Senouire

Siège social : chez le Président Vivien GIROUX
Clersanges – 43160 SAINT PAL de SENOUIRE - 2 04 71 00 06 79 (H.R.)

Président : Vivien GIROUX, Clersanges Vice-Président : Claude TISSEUR, le bourg Secrétaire : William MALFANT, Serres Secrétaire-adjoint : Mireille BEYSSAC, Clersanges Trésorier : Cyril ROUSSET, le Breuil Trésorière-adjointe : Élise GIROUX, Clersanges

Membres actifs : Virginie et David CERQUEIRA, Justine et Thibaut FOUILLIT, Philippe MISSONNIER, Elodie PUMAIN, Annie et Bernard PUMAIN, Maxime TISSEUR, Gilles VESSAYRE ainsi que les nombreux bénévoles ponctuels.

1

La dynamique équipe du Comité des Fêtes a pour objectif de divertir les grands et les petits de la commune. C'est avec l'envie de faire plaisir que les membres du comité s'attachent à animer le village, au gré des manifestions organisées tout au long de l'année. L'activité du comité est importante et notre seul but est d'animer en diversifiant nos activités pour intéresser le plus grand nombre d'entre vous.

Nous n'avons pas pour finalité d'augmenter notre trésorerie ; c'est pour cela que, chaque fois que nous en avons les moyens, nous agrémentons nos manifestations de jeux ou d'animations gratuites et que nous dotons le comité de certains équipements nécessaires à nos activités. Le concours de pétanque est toujours doté de lots dont la somme est bien supérieure au montant des inscriptions.

Cependant, afin que notre comité soit bien celui de toute la population, nous souhaitons la venue de nouveaux adhérents pour renforcer notre équipe et ainsi pérenniser nos actions et nous permettre de développer nos animations. Tous ceux qui souhaitent nous aider à développer notre projet peuvent s'adresser à notre président, Vivien GIROUX de Clersanges ou à un membre du bureau, ou encore à la mairie.

Cette année 2015 a débuté par la dorénavant traditionnelle choucroute qui a attiré 200 convives. Elle sera suivie par la fête patronale le week-end suivant la Saint-Barthélemy ainsi que le Téléthon en octobre et le repas d'automne en novembre.

Bonnes fêtes à toutes et à tous.

















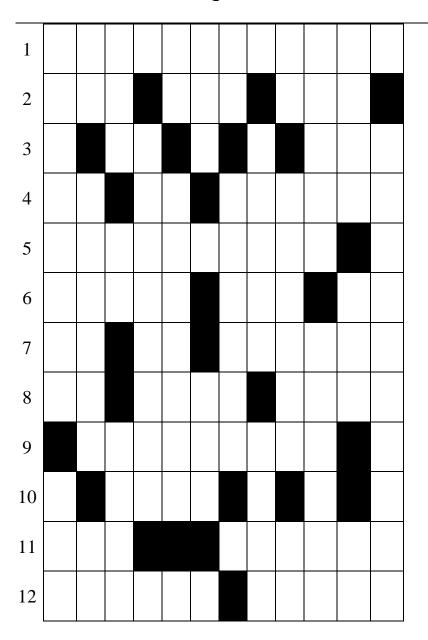


### 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

## <u> Horizontalement :</u>

- 1 en 1920 il y avait 22 habitants.
- 2 entendu pas entendue possèdent
- 3 –code postal citadin le grand est

# Saint Pal de Senouire



```
RÉPONSE

1 - MONTESTUDIER

2 - OUI (du verbe ouir) - TUE (verbe taire) - ONT

3 - EV (En Ville) - DUC (le grand-duc)

4 - IV (Henri IV et la poule au pou) - EB - BREUIL

5 - OUI (du verbe ouir) - TUE (verbe taire) - ONT

6 - ALOIS (prétond ud tocteur ALZHEMBR) - UNE (du journai) - UR (ville biblique)

7 - RI - E - SERRES (reférence du dictionnaire topographique 1907)

8 - DUC - BARES (reférence du dictionnaire topographique 1907)

10 - OSAR

11 - ALU - GRANGE

12 - SERRES (reférence du dictionnaire topographique 1907) - II

13 - NEL - VARA (ou "varus" membre dévié vers l'intérieur)

14 - VEDIÈRES

15 - SERRES (reférence du dictionnaire topographique 1907) - II

16 - SIGE - VER

17 - PISSIS - SITES

18 - DO - MALOP (Reférence du dictionnaire topographique 1907) - II

19 - OLO - MALOP (Reférence du dictionnaire topographique 1907) - II

2 - OU - VALIOP (Reférence du dictionnaire topographique 1907) - II

3 - UR - OR - OLOS

4 - VERNES (Reférence du dictionnaire topographique 1907) - II

5 - MANDAROUNE

7 - OU - VALIOP (Reférence du dictionnaire topographique 1907) - II

8 - MANDAROUNE

9 - MANDAROUNE

10 - MOLOS

10 - MALOP (Reférence du dictionnaire topographique 1907) - II

10 - OSAR

11 - FITU - UER - GE (Gaia ou Ge déesse de la terre - Mythologie grecque)

12 - MALOP (Reference du dictionnaire topographique 1907) - II

13 - MALOP - VERPER - VERPER
```



# Saint Pal de Senouire

### NUMÉROS D'URGENCE



SAMU 15
Pompiers 18
Urgences 112
Gendarmerie 04.71.00.00.25

### **MÉDECINS**



La Chaise Dieu

Maison de Santé 04.71.00.19.26

Allègre

Maison de Santé 04.71.00.12.01

Médecins de garde

04.71.04.33.33

### **SOINS INFIRMIERS**



La Chaise Dieu

Maison de Santé 04.71.00.19.26

Allègre

Maison de Santé 04.71.00.12.01

### **PHARMACIES**



La Chaise Dieu

Pharmacie PERRIN 04.71.00.00.03

Allègre

Pharmacie BERT 04.71.00.70.60

Pharmacies de garde

15 ou 3915 (payant)

### **VÉTÉRINAIRES**



Allègre

Clinique vétérinaire 04.71.00.22.88

### ADMR Aide à Domicile en Milieu Rural



La Chaise Dieu

04.71.00.03.26

### MAIRIE DE SAINT PAL DE SENOUIRE



Tel: 04.71.00.91.93 Fax: 04.71.00.11.17

Portable du Maire 06.85.96.49.46

Courriel: mairie-stpaldesenouire@wanadoo.fr Site internet: www.saint-pal-de-senouire.fr Secrétariat les lundis 10 h/12 h et 14 h/16 h

### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PLATEAU DE LA CHAISE DIEU



04 71 00 08 22 accueil@cc-chaisedieu.fr

### **TRÉSORERIE**



### **Craponne sur Arzon**

Tél: 04 71 03 20 68 Fax: 04 71 03 38 85

Courriel: t043009@dgfip.finances.gouv.fr

### DÉRANGEMENTS & PANNES EDF



09 72 67 50 43 **FRANCE TELECOM** 



1013

### SICTOM DES MONTS DU FOREZ Syndicat Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères Craponne sur Arzon



Tél: 04 71 01 22 38 Fax: 04 71 01 22 39

 $sictom desmonts du for ez @\, or ange. fr$